

Compte rendu du conseil de quartier du 24 mai 2022

Présents :

Elus municipaux: Madame le Maire, Monsieur MOUTAUD Christophe, Mme FERREIRA DE MATOS Véronique

Elus du conseil : Mesdames CHARLES Marie-Hélène, DEMEURE Isabelle, DEVERINES Mariane, RIVET Jacqueline, DROISSART Yvette, RAVEAU Sophie TARANTINI Elise

Messieurs BOBKO Jean Pierre, BUDNY Francis, GENTY Gérard

ANIMA : M.KHARADJI Pascal

début de la réunion 18h30 fin 20h45

ORDRE DU JOUR

1. approbation du compte-rendu du 22 mars 2022
2. Retour sur la rencontre avec EVOLIS
3. Point d'étape sur le fonctionnement des conseils de quartiers depuis l'AG de septembre 2021
4. Etude de la proposition d'un riverain impasse du petit Gué pour un vide grenier
5. Faisabilité de la participation à la fête de la musique
6. Organisation cet été du travail sur les chemins de promenades
7. Information sur les festivités d'été
8. Préparation de la rentrée 2022/2023
9. Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du 22 mars 2022:

Il a été voté à l'unanimité, il sera affiché dans les différents panneaux du quartier.

2. Retour sur la rencontre avec Evolis :

Il y avait une trentaine d'habitants présent et pour la plupart assez déçus des réponses apportées par Evolis, un travail de civisme peut être organisé avec les riverains ainsi qu'un rappel des règles et les pénalités pouvant être imputées aux personnes faisant preuve d'incivisme.

Evolis a proposé de se réunir ultérieurement pour une concertation sur la tarification. Afin d'éviter les dépôts sauvages, Creusalis a eu l'idée de végétaliser les pieds d'immeuble.

3. Point d'étape sur le fonctionnement des conseils de quartier depuis l'AG de septembre 2021:

L'assemblée générale a eu lieu le 18 septembre 2021 à l'Hôtel de Ville.

Le site internet de la Mairie a été restructuré afin d'avoir un visuel plus simple sur les différents conseil de quartier ; les comptes rendus à sont mis à chaque réunion.

Pour être au complet sur notre quartier, il manque 3 habitants, 2 représentants d'association ainsi que 2 représentants de commerçant artisan.

4. Etude de la proposition d'un riverain impasse du petit Gué pour un vide grenier.

Un habitant domicilié impasse du petit Gué avait pour projet d'organiser un vide grenier afin d'aider le club de rugby enfant ou de foot enfant de la ville et d'entretenir une relation de voisinage. Il a sollicité l'aide du conseil de quartier puis action quartier mais le projet n'a pu aboutir faute d'accord sur la date de la manifestation.

5. Faisabilité fête de la musique :

Nous avons l'intention d'organiser un évènement lors de la fête de la musique avec les autres conseils de quartier avec une scène ouvert.

Ce projet n'a pu aboutir faute de temps pour l'organisation.

Le principe est tout de même retenu en le faisant évoluer vers une manifestation tout au long de l'année (exemple : une fête par quartier par trimestre).

6. Organisation cet été du travail sur les chemins de promenades :

Nous avons pour projet de baliser certains chemins afin que les habitants de la ville puissent s'y promener en toute sécurité. Nous aimerions solliciter l'association Creuse environnement afin d'être aidé dans cette démarche notamment quand à la nature des chemin et routes empruntés.

7. Information sur les festivités d'été :

Récapitulatif des festivités prévues cet été :

du 11 au 19 juin : la trinité place Bonnyaud et Varillas

18 juin fêtes de clôture de fin de saison de la guéretoise

21 juin : fête de la musique

10 juillet polo vélo au stade de Guéret

tout le mois de juillet nuit d'été

du 20 juillet à début Septembre le grand bazars place Bonnyaud

du 2 au 12 août : festival précaire, marionnettes, jonglage etc...

5 et 6 août : hard mess festival à Pommeil

7 août: musique à la source espace André Lejeune

19 et 20 août : festival à Saint Laurent

3 Septembre : Forum des associations

du 9 au 11 Septembre : forêt folies

8 .Préparation de la rentrée 2022/2023

A partir de la rentrée, une proposition de changer de lieux lors de nos réunions a été faite, celui-ci n'est pas encore connu.

9.questions diverses :

Les associations peuvent-elles bénéficier de la location de salle espace Fayolle gratuitement ?

Après demande préalable auprès des services de la Mairie les associations peuvent bénéficier de la gratuité des salles suivant la manifestation organisée.

La séance est levée à 20h30

La Présidente

Marie Hélène CHARLES

